



## **Vous maîtrisez des compétences du métier d' AIDE-MENAGER/AIDE-MENAGERE**

### **Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !**

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de aide-ménager(ère).  
Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.  
Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

## **Qu'est-ce que le métier "Aide-ménager(ère)" ?**

Appellations associées

- Femme de ménage
- Auxiliaire de ménage

Définition du métier L'aide-ménager (ère) effectue, dans le souci d'un contact professionnel avec le bénéficiaire et dans le respect de la confidentialité et de la discrétion, l'ensemble des tâches ménagères qui concourent à l'entretien courant de la maison (ménage, rangement, repassage...) Il/elle effectue ces tâches au domicile d'un ou de plusieurs particuliers. Il/elle peut étendre ses activités aux travaux de grand nettoyage (carreaux, nettoyages de saison...) et aux petits travaux de couture.

## **Comment obtenir un Titre de compétence ?**

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

## **Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?**

**Toute personne (H/F) à partir de 18 ans**, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

## **Titres disponibles**

### **Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison**

### **Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?**

#### **Effectuer le rangement de l'habitation**

- Planifier son travail
- Ranger les pièces d'habitation et/ou les objets
- Laver et ranger la vaisselle
- Ranger le matériel et les produits

#### **Effectuer le nettoyage de l'habitation**

- Planifier son travail



- Nettoyer les sols
- Nettoyer les sanitaires
- Dépoussiérer et/ou nettoyer le mobilier
- Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène

### **Effectuer la transmission des informations**

- Rendre compte des tâches effectuées
- Signaler les imprévus
- Rapporter des faits inhabituels observés chez les bénéficiaires

### **Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?**

- l'entretien de la pièce de séjour est complet
- l'entretien de la cuisine (sol, mobilier et vaisselle) est méticuleux
- l'entretien de la salle de bains est rigoureux
- la prestation de la candidate est soigneuse
- le travail de la candidate est méthodique
- la transmission des informations est correcte

### **Durée de l'épreuve**

L'épreuve dure 3 heures, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

### **Assurer l'entretien du linge**

#### **Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?**

##### **Effectuer l'entretien du linge**

- Planifier son travail
- Trier le linge
- Laver le linge à la main ou à la machine
- Sécher le linge
- Effectuer des travaux de réparation de couture
- Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène

##### **Effectuer le repassage du linge**

- Planifier le repassage
- Appliquer la technique appropriée
- Plier le linge
- Ranger le linge

##### **Effectuer la transmission des informations**

- Rendre compte des tâches effectuées



- Signaler les imprévus ou faits inhabituels observés chez les bénéficiaires

## Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le tri du linge est correct
- Le séchage du linge est adéquat
- Le travail de couture est soigné
- Le repassage est complet

## Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 2h30, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

## Plus d'informations ?

### Renseignez-vous !

#### En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

## Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

**Vous connaissez suffisamment le métier de Aide-menager(ere) ainsi que ses exigences.**

**Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.**

## Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau - 071/29 59 80



- Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest - 0485/29.86.22
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud - 0474010628
- Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme - 04/279.37.37
- Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie - 0475 87 27 17
- Le Forem-Centre de Formation de Mons - 065/32.73.89
- Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais - 081/ 23 95 71

